



Férel



HABITAT

FEREL - Lancement de l'opération de la Résidence du Gobun

Publié le 24 octobre 2022

L'opération de construction de 16 logements locatifs sociaux sur l'ancien cimetière du Pontois s'inscrit dans le cadre de l'Opération d'Aménagement et de Programmation de la rue du Gobun, existante au PLU approuvé par délibération du 08/07/2020.

Avant de lancer cette opération avec le bailleur CISN Résidences Locatives, la commune a procédé à une analyse des sols avec un bureau d'études spécialisées pour mesurer le niveau de qualité des terres. L'étude a révélé l'absence de pollution du site. Pour rappel, le cimetière est fermé depuis 1997. Les exhumations et les transferts vers le nouveau cimetière du Pontois se sont déroulés pendant plus de 20 ans pour s'achever fin 2019.

L'opération comporte un bâtiment collectif R+1 de 10 logements, implanté sur la rue du Pontois. Cet alignement apporte de la structuration urbaine à la rue tout en préservant un style de maison bourgeoise par la rupture de couverture. L'architecture est traditionnelle au travers de la couverture en ardoise, des terrassons en zinc et des enduits en façades. Des espaces extérieurs privés (balcons) apportent luminosité et confort aux logements répartis en 6 T2 et 4 T3.



Sur la rue du Gobun, 6 maisons individuelles seront construites en retrait de la rue, afin d'éloigner ces nouveaux logements des maisons existantes sur le côté nord de la Rue. Elles disposeront toutes d'un accès indépendant et d'un garage édifié au droit de la Rue. Ces logements seront également proposés à la location. L'architecte a choisi un style traditionnel, qui s'intègre à l'environnement avec simplicité et harmonie.

Des jardins au cœur de la parcelle permettent intimité et confort des nouveaux logements et des habitations environnantes.

Le programme de l'opération, déterminé en concertation entre le bailleur social et la commune, répond également à deux objectifs d'aménagement du secteur avec l'élargissement de la rue du Gobun d'une part (bande de 2 mètres supplémentaires), et la création d'une continuité douce vers l'ESMS Le Florilège et le centre bourg sur les limites Sud-Ouest et Sud-Est de la parcelle. Deux réunions d'informations avec les riverains proches ont eu lieu en mairie en présence de l'architecte Arthur AVERTY (cabinet AVERTY DELESTRE à Saint Brévin les Pins) les 28 avril et 21 juillet 2022. Ces temps d'échanges ont permis de répondre aux questions des riverains, et d'ajuster l'implantation des constructions.

Le Permis de Construire a été déposé en Mairie par CISN Résidences Locatives le 19 septembre 2022. Il faut souligner que CISN Résidences Locatives est le 1^{er} bailleur sur le territoire de CAP ATLANTIQUE en 2022 avec un parc de plus de 1 800 logements.

Après l'accord du permis de construire et son affichage sur site, prévu début 2023, les consultations pour les marchés de travaux seront lancées. La date prévisionnelle de livraison de l'opération est fixée au 1^{er} trimestre 2025.



Insertion graphique vue de la Rue du Pontois

MAIRIE DE FÉREL

1 place de la Mairie
56130 Férel

info@ferel.fr
02 99 90 01 06

Horaires :

Lundi et Jeudi : 09h00 - 12h00

Mardi et Mercredi :

09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Vendredi :

09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Samedi (hors juillet/août) :

09h00 - 12h00